

St Denis en Val, le 2 novembre 2021

M. LANSON Philippe

511 210 4012 1111

43300 ST DENIS EN VAL

TS

Mail : [philippe.lanson@orange.fr](mailto:philippe.lanson@orange.fr)

A

M. le Président de la commission d'enquête  
Plan Local d'Urbanisme Métropolitain  
Orléans métropole  
Espace Saint Marc  
5, place du 6 juin 1944  
45000 ORLÉANS

**Objet** : Enquête publique du PLUM  
de la métropole orléanaise du mardi 28/09 au vendredi 12/11/2021  
Demande de reclassement d'un zonage UR4 (logements sociaux) en zonage UR4  
Rue Dinetard à Saint Denis en Val.

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

A la lecture des documents mis à la disposition du public, dans le cadre de l'enquête citée en objet, je constate que les parcelles AL :59, 183, 186, 188, 193 et 194, bâties, sont classées en zone UR4 avec logements locatifs sociaux.

Je demande que ces parcelles construites soient reclassées en zone UR4 avec un COS de 30%, comme c'est le cas pour les parcelles limitrophes AL 466, 373 et 289.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Recevez, Monsieur le commissaire enquêteur, ma profonde considération.

